

DERNIÈRE HEURE

Assouplissement supplémentaire en vue dans les Ehpad

 **SANTÉ** - Les directeurs d'établissements hébergeant des personnes âgées vont pouvoir autoriser, dès vendredi, « une reprise des visites des proches » quand « la situation sanitaire le permet », a annoncé lundi le ministère de la Santé. Elles pourront se faire à « plus de deux personnes à la fois » à l'extérieur, et à deux personnes maximum dans une chambre. A condition de porter un masque, les mineurs pourront participer à ces visites qui ne se feront plus sous la surveillance d'un membre de l'établissement.